



## CHALLENGE « ON COMpte SUR VOUS ! » : FAITES PARTICIPER LES JEUNES

11% des jeunes sortent de leur obligation de formation avec des difficultés qui affectent leur autonomie dans les tâches de la vie quotidienne, ce qui a nécessairement un effet sur leur insertion sociale et professionnelle et sur leurs perspectives. 850 000 jeunes rencontrent des difficultés en numérité. L'ANLCI cible donc ces difficultés des moins de 30 ans au travers notamment du lancement d'un challenge intitulé « On compte sur vous ! » qui a pour objectif de mieux communiquer en direction des 16-29 ans, de leur faire savoir que leurs difficultés ne sont pas inéluctables et qu'ils peuvent être accompagnés.

### ON COMpte SUR VOUS ! ... C'est très simple :

- Les 18-29 ans peuvent candidater en proposant une courte vidéo (30 secondes à 1 minute environ), à déposer avant le 10 juin 2026 (envoi via WeTransfer ou équivalent par mail). Le ton proposé reste dans le respect des valeurs de l'ANLCI : bienveillance, positivité et solidarité.
- Chaque vidéo présentée devra répondre à l'enjeu « *Comment inciter les jeunes à lever le tabou de l'innumérisme ?* » en faisant si possible le lien avec une situation professionnelle.
- Les structures d'accueil de jeunes pourront diffuser et encadrer les projets si elles le souhaitent (MILY, E2C, etc.).
- Les vidéos seront présentées à un jury comprenant surtout des jeunes et les 3 plus appréciées recevront un prix.
- Les vidéos gagnantes seront labellisées ANLCI et largement diffusées via les réseaux sociaux et les temps de sensibilisation (voir cahier des charges du Challenge sur [www.anlcg.gouv.fr](http://www.anlcg.gouv.fr))

### Les prix

Chaque lauréat recevra un prix sous forme de dotation en chèques lire et chèques culture.

### Et si vous proposiez à certains jeunes que vous accompagnez de candidater ?

Ce challenge peut également constituer une occasion pédagogique d'aborder les difficultés des jeunes en numérité, et plus généralement des adultes : pour dédramatiser, pour décentrer le propos (en parlant aux autres, je peux parler de moi), pour créer ensemble.

Si vous avez besoin de précisions, [contactez le chargé de mission régional de l'ANLCI](#) sur votre territoire (voir également [www.anlcg.gouv.fr](http://www.anlcg.gouv.fr)).